

VI. MISSION 6 : SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE SANTE



*Groupe de travail S18 ;
Participer aux GAPP (Groupes d'Analyse de Pratique Pluriprofessionnels)*



*Groupe de travail S19 ;
Participer à des cercles de paroles pour les soignants*

1. ACCOMPAGNEMENT D'AUTRES CPTS

- **Action 27** : Accompagner d'autres CPTS dans l'appropriation d'outils développés par la CPTS MA (à l'instar des entretiens motivationnels dans le cadre de M ta Santé ; stands de prévention autopalpation, ménopause, enfance ; communication ; réponse à des appels à projets). **[2000€ part variable]**
 - **Indicateurs :**
 - Outils partagés
 - Nombre de sollicitations
 - Nature des sollicitations
 - Besoins d'accompagnement recensés

Outils partagés	Nombre de sollicitations	Nature des sollicitations	Besoins d'accompagnement recensés
Unité Mobile M ta Santé	4	Mise à disposition, formation, aide logistique, aide organisationnelle	Organisation logistique et matériel
Stand d'initiation à l'autopalpation des seins	2	Mise à disposition, formation	Formation des professionnels à l'animation du stand
Mammographies dans M ta Santé	4	Formation des manipulateurs radio et des radiologues, mise à disposition des outils de transmission d'image, brochure explicative pour les femmes	Trouver des radiologues et des manipulateurs
Frottis dans M ta Santé	2	Formation des professionnels, mise à disposition des kits et fiches de liaison, brochure explicative pour les femmes	Trouver des professionnels de santé habilités
Entretiens de prévention et Mon Bilan Prévention	2	Mise à disposition des questionnaires, appropriation, formation	Conduite d'un entretien motivationnel sur la prévention
ICCOPE	7	Mise en place des différentes étapes du programme, stratégie de communication, recrutement des professionnels, inclusions	Organisation des parcours post test de dépistage
Prévention en QPV (AAP ARS)	5	Animation autour de M ta Santé Aller vers le public QPV	Recherche et mise à contribution de partenaires locaux des champs sociaux et médico-sociaux
Insuffisance cardiaque	5	Invitation aux formations	Utilité d'un parcours

2. DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

- **Action 28** : Proposer aux professionnels de santé un dispositif d'accompagnement et de soutien psychologique **[4000€ part variable]**
- **Indicateurs** :
 - Communication réalisée
 - Tout élément pouvant intéresser la CPAM et ses partenaires pour améliorer la santé psy des PS du territoire
 - Nombre de PS ayant eu recours à un accompagnement psychologique et/ou ayant utilisé les outils mis à disposition

La CPTS Mulhouse Agglomération a signé une convention de partenariat avec l'association Soins aux Professionnels de la Santé (SPS) le 01^{er} janvier 2025.

Elle a partagé l'information de l'existence et des actions de l'association :

- sur son site internet ;
<https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/outils-soins-aux-professionnels-de-sante/>,
- dans sa lettre d'information de mai 2025,
- l'association SPS a participé au Colloque Pluriprofessionnel avec un stand,
- SPS a été mis en avant lors d'un atelier à la Kermesse (affiches + kakémonos + boîte à sentiment),
- Les flyers de présentation de SPS ont été envoyés aux nouveaux membres.

(annexes 97 et 98)

En 2025 l'association SPS a accompagné 4 professionnels sur le territoire de la CPTS MA.

3. GAPP

- **Action 29** : Programmer des groupes d'analyse de pratique entre professionnels de santé et évaluer le dispositif **[4000€ part variable]**
- **Indicateurs** :
 - Dates de réalisation des GAPP
 - Synthèse de l'évaluation du dispositif
- **Groupe de travail S18**
Interlocuteur CPTS MA : Eva ZATTI

Dans le cadre du renforcement de la coordination territoriale, la CPTS Mulhouse Agglomération a mis en place en 2025 plusieurs GAPP (Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles), animés par Fabien LE COZE.

Ces sessions, ouvertes aux professionnels de santé du territoire, ont permis de créer un espace structuré d'échanges, d'analyse de situations cliniques et d'amélioration collective des pratiques.

L'animation professionnelle de ces ateliers a favorisé un climat de confiance, propice au partage d'expériences et à l'identification de pistes d'évolution concrètes dans les pratiques de terrain.

Les GAPP ont également contribué à renforcer les liens interprofessionnels au sein de la CPTS MA, en soutenant une culture commune autour de la qualité des soins et de la coordination des parcours.

Des GAPP ont été organisés les 19 mars, 12 mai, 16 septembre, 08 octobre et 17 novembre 2025.

Des séances de découverte ont été proposées au Colloque les 26 et 27 juin 2025.

Un questionnaire ([annexe 99](#)) a été transmis aux participants.

L'analyse des réponses concernant les accompagnements GAPP met en évidence une appréciation globalement positive du dispositif.

Les participants soulignent la qualité de l'accompagnement individualisé, la disponibilité des intervenants et la pertinence des outils proposés. Les séances sont perçues comme aidantes, notamment pour prendre du recul, identifier des solutions concrètes et améliorer la gestion des situations professionnelles complexes.

La majorité des répondants estime que le rythme et la durée des rencontres sont adaptés.

Les GAPP semblent trouver un bon équilibre entre temps d'expression personnelle, co-construction et apport méthodologique. Les participants évoquent le sentiment d'un rythme « ni trop lourd, ni trop espacé », ce qui contribue à maintenir l'engagement dans la démarche.

L'animation est régulièrement décrite comme professionnelle, structurée et sécurisante, permettant de favoriser la prise de parole et d'ouvrir des espaces de réflexion constructive.

Plusieurs réponses soulignent que l'approche méthodologique des GAPP (écoute active, analyse commune, regards croisés) permet de "voir autrement" certaines situations et d'enrichir les pratiques professionnelles.

Les effets identifiés portent principalement sur :

- une meilleure compréhension des situations rencontrées,
- une diminution du sentiment d'isolement professionnel,
- un renforcement des compétences relationnelles,
- et une clarification de la posture professionnelle.

Ces bénéfices sont fréquemment cités par les répondants et confirment la valeur ajoutée du dispositif pour les professionnels de la CPTS MA.

Quelques pistes d'amélioration sont proposées : renforcement du suivi, avec la possibilité de prévoir des séances supplémentaires ou plus régulières selon les périodes, nécessité d'ajuster certains créneaux horaires pour mieux correspondre aux agendas.

Dans l'ensemble, l'évaluation montre que les GAPP constituent un outil apprécié, pertinent et utile pour accompagner les professionnels du territoire. Cet outil gagnerait probablement à être mieux connus des professionnels de santé.

4. CERCLES DE PAROLES

- **Action 30** : Mettre en place des cercles de paroles et évaluer le dispositif
 - **Indicateurs :**
 - Nombre de cercles de paroles organisés
 - Nombre de participants et type de professionnel de santé ayant participé
 - Synthèse de l'évaluation
 - **Groupe de travail S19**
Interlocuteur CPTS MA : Eva ZATTI

La CPTS Mulhouse Agglomération a également initié au cours de l'année la mise en place de cercles de paroles animés par le Dr Olivier KUNTZ, intervenant reconnu pour son expertise en dynamique de groupe et en accompagnement des professionnels de santé.

Ces temps d'échange, ouverts aux membres de la CPTS MA, ont pour objectif de créer un espace sécurisé permettant d'aborder les difficultés du quotidien, de partager des expériences, de prévenir l'épuisement professionnel et de renforcer la cohésion interprofessionnelle.

Les cercles de paroles favorisent une parole libre, bienveillante et confidentielle, tout en contribuant à soutenir les pratiques, la qualité de vie au travail et la capacité collective à mener des projets territoriaux.

Des cercles de paroles ont été organisés les 23 janvier, 04 février, 20 février, 04 mars, 20 mars, 01 avril, 17 avril, 06 mai, 03 juin, 24 septembre, 29 octobre, 27 novembre, 18 décembre et un dernier est prévu le 30 décembre.

Des séances de découverte ont été proposées au Colloque les 26 et 27 juin 2025.

19 professionnels (1 sage-femme, 3 médecins généralistes dont l'animateur, 2 kinés, 2 IDEL, 1 audioprothésiste, 1 pharmacien, 3 diététiciennes, 3 orthophonistes, 2 psychologues, 1 ergothérapeute) se sont inscrits à l'activité.

Un questionnaire ([annexe 100](#)) a été transmis aux participants.

L'analyse des réponses au questionnaire montre que les cercles de paroles sont globalement très bien accueillis par les professionnels ayant participé au dispositif.

Sur les répondants, une majorité déclare que le rythme et la durée des séances leur conviennent (5 réponses « oui » contre 1 mention de durée « un peu longue »), ce qui confirme l'adéquation du format proposé avec les contraintes et la disponibilité des participants.

L'animation est unanimement perçue comme « bienveillante et équilibrée », un point récurrent dans les réponses, témoignant du climat sécurisant et structurant instauré durant ces temps d'échange.

Ce ressenti positif joue un rôle déterminant dans la qualité des discussions et dans l'expression libre des participants.

Les cercles de paroles répondent également à une attente forte en matière de soutien professionnel et humain. La plupart des répondants indiquent qu'ils souhaitent poursuivre ou revenir à ces séances (5 réponses « oui » contre 1 « non »).

Ils confirment que ces espaces sont vécus comme des moments précieux de « déconnexion » mais aussi de « reconnexion aux autres », offrant une respiration dans le quotidien professionnel.

Quelques pistes d'amélioration émergent néanmoins.

Plusieurs commentaires soulignent des éléments logistiques ou matériels : ambiance de salle trop froide, besoin d'un cadre plus chaleureux, ou encore un ressenti personnel de non-adhésion (« pas en phase avec cette pratique, pas réceptive »).

Ces retours, bien que minoritaires, invitent à adapter l'environnement pour optimiser le confort et la qualité du vécu des participants.

De manière générale, l'évaluation met en évidence l'utilité réelle et reconnue de ces cercles de paroles pour les professionnels de la CPTS MA.

Ils constituent un outil pertinent pour renforcer la cohésion, prévenir l'épuisement professionnel et faciliter une parole authentique dans un cadre bienveillant.

Faire mieux connaître ce dispositif semble donc pertinent.

L'animateur, le Dr Olivier KUNTZ, a également réalisé une évaluation des effets à court terme des cercles de paroles ([annexe 101](#)).

5. DECLINAISON DE LA CHARTE D'ATTRACTIVITE

- **Action 31** : Décliner la charte d'attractivité sur le volet libéral au sein du territoire de la CPTS [1000€ part variable]
 - **Indicateurs** :
 - Descriptif de l'action menée sur le territoire

L'année 2025 a marqué une étape importante pour le groupe de travail « Talents de Santé » de Mulhouse et du Sud-Alsace.

Elle a débuté par la signature d'une charte locale d'attractivité en mars, qui a rassemblé les principaux acteurs institutionnels, hospitaliers et universitaires autour d'un objectif commun : renforcer l'accueil et l'installation des étudiants et professionnels de santé dans le territoire.

Cette charte a fixé un cadre collectif, avec des engagements précis sur la promotion des métiers de santé, le développement de l'offre de stages et la mise en place d'un guichet unique d'accueil.

Le projet majeur de l'année a été l'implantation d'une première année de médecine à Mulhouse. Dès le printemps, des lettres de soutien et d'intention ont été envoyées au ministère, suivies de réunions avec l'Université de Strasbourg et l'UHA pour préparer le dossier national.

Après plusieurs mois de travail et une échéance ministérielle fixée au 15 octobre, l'ouverture a été officiellement confirmée pour septembre 2027, avec un premier groupe de 40 étudiants. Ce projet constitue une avancée stratégique pour l'attractivité universitaire et médicale du territoire.

Parallèlement, le groupe s'est penché sur l'accueil des internes et des docteurs juniors, en identifiant les contraintes liées aux maîtres de stage universitaires, aux locaux disponibles et aux financements.

La question du logement est apparue comme un frein majeur à l'installation des étudiants et jeunes professionnels.

Plusieurs pistes ont été explorées : mobilisation des logements CROUS, recensement des logements communaux par la Cea, recours à des résidences existantes ou à des solutions alternatives. Le service d'accueil de la CCI, déjà opérationnel, a été identifié comme un outil efficace mais encore trop peu connu.

À l'automne, le groupe a travaillé sur la modernisation des outils de communication pour mieux valoriser le territoire.

Une nouvelle plaquette « Talents de Santé V2 » a été conçue, intégrant les offres de stages, d'emplois et de logements via des QR codes, et un film promotionnel existant a été actualisé.

Ces supports visent à renforcer la visibilité de Mulhouse auprès des étudiants et jeunes professionnels, en complément d'une présence accrue lors de congrès et événements nationaux.

La fin d'année a marqué l'aboutissement d'un projet central : la création d'une cellule d'accueil coordonnée, véritable guichet unique destiné à orienter les nouveaux arrivants et à faciliter leur installation.

Ce dispositif, lancé officiellement le 1^{er} décembre, s'accompagne d'une réflexion sur une conciergerie physique premium.

Le groupe s'est également mobilisé sur le zonage médical (ZIP/ZAC/QPV), en préparant une action concertée auprès de l'ARS pour défendre les intérêts mulhousiens et corriger les déséquilibres territoriaux. L'élargissement du groupe à la Région Grand Est et à l'ARS a renforcé sa légitimité et sa capacité d'action.

En 2025, le groupe « Talents de Santé » a donc posé un cadre commun avec la charte, sécurisé l'ouverture d'une première année de médecine à Mulhouse pour 2027, créé une cellule d'accueil coordonnée, modernisé ses outils de communication et engagé une action collective sur le logement et le zonage médical. Cette année a permis de transformer une initiative en une dynamique territoriale structurée, avec des résultats concrets et une feuille de route claire pour 2026.